

Note Méthodologique : Bureau étude Protection incendie

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Maîtriser les risques d'incendie pour bâtiments, sites industriels et infrastructures tertiaires.
- Analyser, concevoir et mettre en conformité les systèmes de sécurité incendie selon la réglementation et l'ingénierie.
- Méthode fondée sur expertise technique, vérifications documentaires, modélisation et dimensionnement.
- Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens face au risque incendie.

Point clé : La conformité réglementaire et l'intégration technique guident chaque étape; les modélisations servent de preuve auprès des autorités.

Objectifs de la mission

- Évaluer les risques spécifiques à chaque bâtiment ou processus industriel.
- Élaborer des stratégies de compartimentage et d'évacuation efficaces.
- Proposer des solutions techniques adaptées: détection, extinction, désenfumage.
- Assurer la conformité aux normes nationales et internationales.
- Fournir des livrables clairs et directement exploitables.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial: analyse des volumes, matériaux, procédés et flux humains → Rapport d'audit technique.
- Conception et dimensionnement: détection, alarme, réseaux d'extinction, désenfumage → Plans et notes de calcul.
- Modélisation et vérification réglementaire → Rapports validés et simulations.
- Accompagnement à la mise en œuvre et suivi → Comptes rendus de contrôle et traçabilité des essais.
- Amélioration continue et maintenance préventive → Bilan de performance (périodique).

Phase	Contenu principal	Livrables associés
Diagnostic	Analyse des risques et évaluation de conformité	Rapport d'audit technique
Conception	Dimensionnement des dispositifs, choix des équipements	Plans et notes de calcul
Validation	Modélisations, vérifications réglementaires	Rapports validés et simulations
Suivi	Accompagnement à la mise en œuvre	Compte rendu de contrôle
Maintenance	Surveillance et amélioration du dispositif	Bilan de performance annuel

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Diagnostic initial et analyse du risque

- Visite et évaluation: volumes, matériaux, procédés, flux humains.
- Hiérarchiser les risques et définir un plan d'action par bâtiment/atelier.
- Livrable: rapport d'audit technique.

Étape 2 — Conception et dimensionnement des dispositifs

- Concevoir détection, alarme, réseaux d'extinction, désenfumage.
- Assurer intégration technico-fonctionnelle, accessibilité et conformité.
- Livrables: plans, notes de calcul.

Étape 3 — Modélisation, vérification réglementaire et validation

- Réaliser des modélisations numériques des scénarios d'incendie.
- Vérifier la conformité et appuyer la décision technique.
- Livrables: rapports validés et simulations (preuves pour autorités).

Étape 4 — Accompagnement à la mise en œuvre et suivi

- Suivre les travaux, contrôler matériaux et documents.
- Organiser et tracer les essais.
- Livrable: comptes rendus de contrôle, conformité d'exécution.

Étape 5 — Amélioration continue et maintenance préventive

- Assurer un suivi périodique et la maintenance préventive.
- Renforcer fiabilité et réactivité en cas de défaillance.
- Livrable: bilan de performance (annuel).

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Données architecturales du site (plans, volumes).
- Informations sur les matériaux et caractéristiques des structures.
- Description des procédés industriels et des flux humains.
- Pièces et exigences réglementaires applicables (nationales et internationales).
- Besoins exprimés et cahier des charges initial.
- Paramètres et hypothèses nécessaires aux simulations incendie.
- Spécifications techniques des équipements envisagés.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Interventions adaptées: visites techniques, audits documentaires, réunions de coordination, simulations numériques.

- Calendrier de suivi défini conjointement; livrables alignés au cahier des charges.
- Modélisations et vérifications réglementaires servant de base aux validations et aux échanges avec les autorités.
- Suivi des travaux: contrôle des matériaux, vérification documentaire, traçabilité des essais.
- Rapport d'évaluation détaillé en fin de mission: écarts de conformité, constats techniques, recommandations.
- Évaluations possibles: audit documentaire, vérifications terrain, simulation incendie.
- Le rapport ne constitue pas une certification officielle (traçabilité et preuve de conformité).